

OBLIGATOIRE

OBLIGATOIRE - ACTIONS ET TRAÇABILITÉ ; MODÈLE RPC À COMPLÉTER

RPC-SUP-065A

Dès qu'une denrée est ou peut être dangereuse : protéger les clients, bloquer les produits et tracer chaque action.

ÉTABLISSEMENT

N INCIDENT

DÉCLENCHÉ LE

PILOTE

TÉLÉPHONE DIRECT

NE PAS ATTENDRE LA CONFIRMATION COMPLÈTE. Stopper la vente, la fabrication et l'expédition ; identifier et isoler physiquement tous les lots possiblement concernés.

LES ACTIONS IMMÉDIATES

N	Échéance	Action	Exécution attendue	Heure	Initiales
1	0 à 5 minimum	STOP / BLOQUER	Stop vente, livraison, utilisation et transformation. Isoler, marquer BLOQUE - NE PAS UTILISER.		
2	0 à 10 minimum	ÉTENDRE LE PÉRIMÈTRE	Inclure lots reliés, matières, fabrications, dates, sites, canaux et produits issus du même danger.		
3	0 à 15 minimum	PRÉSERVER LES PREUVES	Conserver étiquettes, bon de livraison, recettes, résultats, photos et échantillons sans compromettre leur intégrité.		
4	Sans délai	ALERTER EN INTERNE	Direction, responsable du plan de maîtrise sanitaire, production, vente, logistique et sites concernés.		
5	Immédiatement	NOTIFIER SI DÉCLENCHÉ	Informar l'autorité compétente ; utiliser le Cerfa 16243*01 avec les informations déjà connues.		
6	Si hors contrôle	RETIRER	Contactar tous les destinataires professionnels, obtenir le blocage et tracer leurs réponses.		
7	Si consommateur	INFORMER / RAPPELER	Information effective et précise ; rappel si nécessaire ; déclaration RappelConso lorsqu'un rappel est mis en œuvre.		

Pendant l'instruction : aucune remise en vente, destruction, reconditionnement ou retour fournisseur sans décision tracée sur chaque lot.

OBLIGATOIRE

OBLIGATOIRE - ACTIONS ET TRAÇABILITÉ; MODÈLE RPC À COMPLÉTER

RPC-SUP-065A

Documenter les faits disponibles. La qualification peut évoluer : mettre à jour le périmètre et les mesures à chaque nouvelle information.

N INCIDENT	PRODUIT / MARQUE	LOT(S)	DATES / PLAGE	QUANTITÉ TOTALE
------------	------------------	--------	---------------	-----------------

1. SIGNAL INITIAL ET DANGER SUSPECTÉ

Point à qualifier	Questions à instruire	Constat / preuve / source / date et heure
Origine de l'alerte	Autocontrôle / laboratoire / fournisseur / client / autorité / autre :	
Nature du danger	Microbiologique / chimique / allergène / physique / corps étranger / température / autre :	
Élément factuel	Résultat, seuil, symptôme, erreur de recette ou d'étiquetage, rupture, photo, plainte :	
Population exposée	Tous publics / allergiques / jeunes enfants / femmes enceintes / personnes âgées ou immunodéprimées :	
Situation connue	Produit encore sous contrôle / livré à des professionnels / vendu au consommateur / situation inconnue :	

PÉRIMÈTRE PROVISOIRE RETENU - LOTS, DATES, MATIÈRES, RECETTES, SITES ET CANAUX INCLUS

PIÈCES ET AVIS UTILISÉS - LABORATOIRE, FOURNISSEUR, EXPERT, AUTORITÉ

OBLIGATOIRE

OBLIGATOIRE - ACTIONS ET TRAÇABILITÉ ; MODÈLE RPC À COMPLÉTER

RPC-SUP-065A

Répondre dans l'ordre. Une nouvelle information peut conduire à élargir le retrait, déclencher un rappel ou actualiser les notifications.

N INCIDENT

PRODUIT / LOTS

DÉCISION LE

DÉCEDEUR

PROCHAINE REVUE

DECISIONS A PRENDRE ET A JUSTIFIER

Etape	Question et réponse a cocher	Décision / justification / référence	Validation
A	Denrée dangereuse ou raisonnablement suspectée ? OUI / NON / INCERTAIN	Mesure conservatoire et justification :	Nom / date / heure
B	Une partie est-elle sortie du contrôle direct ? OUI / NON / INCONNU	Retrait et liste des destinataires :	Nom / date / heure
C	Le produit peut-il avoir atteint un consommateur ? OUI / NON / INCONNU	Information précise ; rappel si les autres mesures ne suffisent pas :	Nom / date / heure
D	Produit fini rappelé au public ? OUI / NON	Déclaration RappelConso et référence de fiche, si rappel mis en œuvre :	Nom / date / heure
E	Déclencheur de notification à l'autorité atteint ? OUI / NON / À CONFIRMER	Autorité contactée, Cerfa transmis, consigne reçue :	Nom / date / heure

DÉCISION GLOBALE - RETRAIT / RAPPEL / AUTRE MESURE ET PÉRIMÈTRE

PROCHAINE ACTION, RESPONSABLE ET ÉCHÉANCE

OBLIGATOIRE

OBLIGATOIRE - ACTIONS ET TRAÇABILITÉ ; MODÈLE RPC À COMPLÉTER

RPC-SUP-065A

Préparer un dossier factuel, cohérent et actualisable. Ne jamais minorer le périmètre faute d'information complète.

N INCIDENT

AUTORITÉ / SERVICE

INTERLOCUTEUR

DATE / HEURE

RÉFÉRENCE DOSSIER

DOSSIER A TRANSMETTRE A L'AUTORITÉ

Rubrique	Informations et pièces à joindre
Identité	Établissement, numéro officiel d'établissement, agrément si applicable, contact joignable
Produit	Dénomination, marque, conditionnement, lots, date limite de consommation/date de durabilité minimale, photos / étiquette
Danger	Résultat ou fait déclencheur, analyse, unité, méthode, laboratoire, symptômes connus
Périmètre	Quantités fabriquées, en stock, livrées, vendues ; dates, sites et canaux
Traçabilité	Fournisseurs, matières / lots reliés, fabrications, clients professionnels et points de vente
Mesures	Blocage, retrait, rappel, information, analyses, sort des produits et actions correctives
Pièces	Cerfa 16243*01, résultats, bon de livraison / factures, listes, photos, message client, fiche RappelConso

Cerfa 16243*01 : renseigner les informations connues, transmettre sans retarder les mesures de protection, puis compléter le dossier avec les nouvelles données.

MESSAGE CONSOMMATEUR - CONTENU A VALIDER AVANT DIFFUSION

Bloc	Contenu obligatoire à préparer
IDENTIFIER	Nom exact, marque, photo, conditionnement, lot(s), date limite de consommation/date de durabilité minimale, période et zone de vente
EXPLIQUER	Motif du rappel et danger de façon précise, sans formulation rassurante incompatible avec les faits
AGIR	Ne pas consommer / ne pas utiliser ; rapporter ou détruire selon la consigne validée
ORIENTER	Point de contact, horaires, modalités de remboursement et conduite à tenir en cas de symptômes
DIFFUSER	Affiche en magasin, site, réseaux, fichier clients si disponible, presse / autres moyens selon portée
ACTUALISER	RappelConso et tous les supports dès qu'une information structurante change

VISA DIRECTION - DÉCISION, DATE ET HEURE

VISA DU PILOTE DU PLAN DE MAÎTRISE SANITAIRE - TRANSMISSION ET MISES À JOUR